

Séance du Conseil Municipal du 28 MAI 2009

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 20 heures, sous la présidence d'Anny FLINTHAM-WALLET, Maire de PLACHY-BUYON.

Etaient présents (Maire et adjoints puis ordre alphabétique) : Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Lionel NORMAND, Jean-René FLAMANT, Chantal BACHELAY, Jean-Pierre DE SAINT ACHEUL, Martine FAUQUEMBERGUE, Marie-Françoise FELLER, Jean-Pascal JORON, Emmanuel MAITRE, Paul MARTICHO. Procurations : Gary SZUMNY à Christiane HERBET. Excusés : Yann DELAHAYE, Stéphanie LOURDEL-IGLESIAS. Mme HERBET a été élue secrétaire de séance.

- - - - -

Arrêt de projet du PLU Plan Local d'Urbanisme - avant envoi aux personnes publiques associées et enquête publique

Dans le cadre de l'élaboration du PLU Plan Local d'Urbanisme (délibération du 23/11/2004), des réunions de travail régulières avec l'architecte urbaniste et des agents de la DDE (commission composée de tous les membres du Conseil Municipal, qui y ont assistés selon leurs disponibilités), des réunions publiques présentant aux habitants les études menées, ainsi que les consultations règlementaires de la Chambre d'Agriculture et autres personnes publiques associées ont donné lieu à un document - consultable en mairie- qui est adressé, à nouveau, pour avis, aux personnes publiques (DDE, services de l'Etat...), avant la mise à enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'arrêter le projet de PLU tel que présenté et donne pouvoir au Maire pour adresser les dossiers aux personnes publiques associées, qui dispose d'un délai de trois mois pour rendre leurs avis ; la consultation des habitants devrait avoir lieu en septembre (un avis du maire sera diffusé).

Il est décidé de prévoir une réunion de ré information sur ce dossier pour les membres du Conseil Municipal qui le souhaite (la convocation sera adressée à tous). Néanmoins, il est rappelé qu'un Commissaire Enquêteur sera nommé par le Tribunal d'Amiens pour répondre aux questions du public durant l'enquête.

Désignation des Jurés d'Assises

Un courrier de la mairie de Conty demande la désignation par tirage au sort de trois électeurs à proposer en tant que jurés d'assises. Le tirage au sort consiste au tirage d'un numéro de page dans la liste électorale entre 1 et environ 80, puis d'un numéro de ligne entre 1 et 8. Les personnes tirées au sort recevront un courrier. La mairie communiquera au Greffe de la Cour d'Appel de la Somme les coordonnées des trois électeurs avant le 1^{er} juillet 2009.

Asseseurs pour les élections européennes du dimanche 7 juin

Le Maire présente le tableau habituel des permanences (8 à 18 h), chacun s'inscrit selon ses disponibilités, le complément étant effectué par des administrés.

Informations et questions diverses

- Projet de station d'épuration : le syndicat doit lancer la consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage, elle sera confiée à un bureau d'étude (cahier des charges établi avec la DDAF). Mr Vorbeck précise que le choix de la construction d'une station d'épuration devra être entériné par délibération. La recherche du terrain pouvant accueillir ce projet est en cours.
- Fédération des Chasseurs de la Somme : courrier proposant la mise en place d'un plan de gestion pour le faisan commun sur la totalité du canton de Conty, Fransures et Rogy. Les détenteurs de droits de chasse connus des services de la mairie ont reçu une copie de ce courrier, qui a par ailleurs été affiché. Renseignements en mairie.

- Village fleuri : le jury du Comité du Tourisme de la Somme visitera Plachy-Buyon le jeudi 18 juin vers 11 h
- Conseil d'école : le prochain aura lieu le vendredi 12 juin à 18 h 30 à la mairie
- SIER syndicat d'électricité : compte rendu de Mr de St Acheul qui précise qu'il convient de vérifier les possibilités de raccordements électriques lors des demandes de permis de construire ; concernant le gaz le projet est à revoir avec Mr Lacherez (la réunion prévue en mars n'a pas eu lieu)
- Eclairage public : les travaux route de Bacouel devaient être exécutés pour le 11 mai, une relance a été faite auprès de la Fédération Départementale d'Electricité.
- Candélabres du Val de Selle : suite à notre demande de subventions concernant le remplacement 27 lanternes, le SIER demande un plan et la date du réseau d'origine car il ne subventionne pas ces travaux si l'installation à moins de 30 ans. Le réseau électrique du Val de Selle date de 1972 et le plan sera demandé à l'entreprise Cégélec. (demande de subvention ADEME sans réponse à ce jour)
- Informatique : des bénévoles animent les séances. Mr Maitre présente des solutions pour le raccordement à internet, qui est adopté dans le principe. La gestion des locaux d'utilisation (salle des mariages) devra être prévue par une personne responsable.
L'acquisition d'une imprimante est proposée et rejetée pour le moment, il sera demandé que chaque participant à cette formation s'équipe d'une clé USB.
Pour un meilleur fonctionnement la création d'une association est conseillée.
- Inauguration de la salle de sports : elle aura lieu le samedi 30 mai
- Dossiers d'investissements : Mr Normand rend compte de la réunion de la Communauté de Communes présentant les possibilités de subventions pour nos projets en cours : CIDT Territoire 20 % pour la fin du rejointoiement des murs de l'église et les ateliers municipaux, et 15 % IDEAL pour le groupement des trois projets : parking de l'église, voirie mare de Buyon (avec la com de com), logement communal. Le secrétariat de mairie établira les dossiers de demande de subventions et sollicitera les autorisations anticipées de commencement de travaux.
- Phytosanitaire : Mr Normand rend compte des journées de formation organisées par l'Association des Maires de la Somme concernant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts de la commune, ce qui passe notamment par la formation du personnel et la communication auprès des habitants pour une prise de conscience générale.
- Mosaïc Opéra : une soirée sera organisée par le Lions Club Val de Selle le 26 juin à Plachy-Buyon, l'Espace Marie-Antoinette Wallet-Fouque et l'église seront prêtées gracieusement.

- - - - -

La séance est levée à 23 h 45